

Litige assurance mobile

Par Arslan74170, le 11/07/2023 à 13:12

Bonjour, j'ai souscrit il y a un an à l'assurance mobile cfca d'orange pour mon téléphone.

Je me suis fait volé ce dernier il y a deux jours, et ne l'ai remarquer qu'une heure plus tard. Chose que l'assurance me reproche, me disant que les garanties ne s'appliquent que lorsque le vol est remarquer immédiatement.

Est-ce qu'un recours existe ou tout espoir de remboursement est perdu ?